

**Avis de demandes de dérogation mineure au
Règlement SH-2025-551 relatif à l'urbanisme**

Avis public est donné que, lors de la séance du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert qui se tiendra le 14 septembre 2026, à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, située au 4250, chemin de la Savane, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure au *Règlement SH-2025-551 relatif à l'urbanisme* suivantes :

1. Permettre au 5445, boulevard Moïse-Vincent, une enseigne murale sur la façade latérale orientée vers Grande Allée, d'une hauteur maximale de 11 mètres du niveau du sol, au lieu de 6 mètres.
2. Permettre aux futurs 5025-5027, boulevard Westley, une hauteur de bâtiment maximale de 8,34 mètres au lieu de 7,50 mètres.
3. Permettre au 3856, Grand Boulevard, une case de stationnement d'une profondeur minimale de 4,50 mètres au lieu de 5,50 mètres.
4. Permettre au 1375, boulevard des Promenades :
 - des baies de plantations d'une dimension minimale de 2,10 mètres sur 5,5 mètres aux extrémités d'une rangée simple de cases de stationnement, au lieu de 3 mètres sur 5,5 mètres;
 - des baies de plantations d'une dimension minimale de 2,10 mètres sur 9 mètres aux extrémités d'une rangée double de cases de stationnement, au lieu de 3 mètres sur 11 mètres;
 - des rangées simples de cases de stationnement sans baies de plantations aux extrémités;
 - des bandes paysagères possédant une largeur minimale de 1,5 mètre, au lieu de 3 mètres;
 - l'installation de 10 unités de stationnement pour vélos, au lieu de 24 unités;
 - une aire de stationnement extérieure dont 3,36 % de la superficie de son revêtement est doté d'un IRS d'au moins 29, au lieu de minimalement 20 %.
5. Permettre aux 5168-5170, rue Hubert-Guertin :
 - une distance de 4,15 mètres minimum entre les deux aires de stationnement, au lieu de 6 mètres;
 - la plantation d'un arbre à petit et faible déploiement au lieu d'un arbre à grand déploiement, en marge avant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre à propos de ces demandes, par le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert, lors de ladite séance.

Longueuil, le 28 août 2026.

Marilyne Tremblay
Assistante-greffière